

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple - Un but- Une foi



**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION
DE LA NATURE, DES BASSINS DE RETENTION
ET DES LACS ARTIFICIELS**

**FONDS AFRICAIN
DE DEVELOPPEMENT**

PROJET D'APPUI A LA PETITE IRRIGATION LOCALE (PAPIL)

ANTENNE REGIONALE DE FATICK

**JOURNEE DU PARTENARIAT DU PAPIL
A L'HOTEL « LE PELICAN » DE NDANGANE
08Avril 2008**

RAPPORT FINAL

Avril 2008

I. INTRODUCTION

La réunion trimestrielle du PAPIL s'est tenue à la salle de réunion de l'hôtel « le Pélican » de Ndangane du 07 au 10 avril 2008. Cette rencontre dont l'objectif est de faire l'état d'avancement des activités du trimestre écoulé et de définir les activités à mener pour le trimestre prochain a regroupé tout le staff technique, administratif et financier du PAPIL

La 2^e journée, celle du 08 avril 2008 a été consacrée au partenariat. A cet effet, les partenaires techniques nationaux du PAPIL (DBRLA, DGPRE, CSE), les partenaires techniques régionaux (DRDR, ANCAR, ISRA, IREF, Région Médicale, Inspection Régionale des Services Vétérinaires), les prestataires (Opérateur de proximité CADDEL/CARITAS, Opérateur FDL GERAD), les bureaux d'études (Experco International/Setico, Beco/Setico et Setico/Hydronat), les entreprises de travaux (CAC TP, SETS et A GUASTAPAGLIA), les Présidents de Communautés Rurales partenaires (Toubacouta, Loul Séssène, Fimela, Keur Samba Guèye), le représentant de comité de gestion d'ouvrages (président comité de gestion de Boyard) ont participé à cette rencontre.

1.1. La liste des participants à la journée du partenariat se trouve en annexe.

II. Déroulement des travaux de la journée du partenariat

Les travaux se sont déroulés par l'examen des points suivants:

1. Discours introductif du CNP,
2. Présentation successive des activités de chaque partenaire, suivie de discussions et de recommandations,
3. Questions diverses.

III. Résultats des travaux

En ouvrant les travaux, Monsieur le Coordonnateur National a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a rappelé les résultats globaux enregistrés par le PAPIL après deux ans d'activités et avec le concours de tous les partenaires. Ces résultats se présentent comme suit.

Au titre de la composante Aménagements- Hydro agricoles et pastoraux durables :

- 8 ouvrages hydro agricoles pour une superficie totale de 300 ha de terres valorisées,
- 730 ha sécurisés contre l'avancée du sel et 450 ha traités,
- Plus de 350 tonnes de production de riz,
- Plus de 150 ha de reboisement,
- 150 tonnes de vivres de soudure distribués en appui aux actions de reboisement et de CES/DRS,
- 1 500 moustiquaires distribuées.

Au titre de la composante Renforcement des capacités, des résultats prometteurs ont également été obtenus après seulement moins d'une année et demi d'activités :

- formation de plus de 1 500 producteurs sur diverses thématiques (techniques production maraîchère, traitement phytosanitaires, etc.) ;
- vulgarisation de paquets technologiques auprès de plus de 2 000 producteurs rizicoles et maraîchers ;
- organisation de voyages d'études au bénéfice des producteurs ;
- appui à la structuration et à la professionnalisation des organisations de producteurs (création de GIE, obtention de reconnaissance juridique et registre de commerce, ouverture de compte en banque, etc.) ;
- formation des comités de Gestion et des usagers sur la gestion des ouvrages ;
- producteur informés et sensibilisés sur le crédit et la commercialisation.

Il a rappelé le contexte dans lequel se tient la présente réunion; contexte économique particulièrement difficile pour les économies africaines à cause de l'augmentation du prix du pétrole avec comme conséquences la hausse vertigineuse des prix des denrées alimentaires. Au Sénégal, le Président de la République vient de tracer la voie en invitant les sénégalais à consommer désormais sénégalais, à consommer désormais le riz local en lieu et place du riz importé. Ce noble objectif mérite le soutien de tous nos compatriotes. Pour répondre à l'appel du Président de la République, le PAPIL renforcera son dispositif dans ses zones d'intervention afin d'accroître notablement sa contribution à l'autosuffisance alimentaire de notre pays. Dans ce cadre, le PAPIL propose de se fixer des objectifs de production pour la campagne 2008. A cet effet un objectif de 10.000 tonnes de riz et à 2500 tonnes de fruits et légumes, pourrait être retenu.

Avant de terminer son intervention, le Coordonnateur National invite les participants à réfléchir dans les conditions d'une relance durable de la production rizicole et horticole dans la région de Fatick.

Après ce discours de bienvenue, la parole a été donnée successivement à chaque partenaire pour présenter son rapport d'activités en mettant en évidence les difficultés rencontrées, les succès, les échecs, les propositions et les recommandations pour l'élaboration des activités futures. Les résultats issus des différentes présentations se présentent comme suit.

3.1. Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)

Les activités réalisées par l'ANCAR durant ce trimestre ont été présentées par le Directeur Régional de l'Ankar qui a mis l'accent sur les formations en techniques de conservation et de stockage de riz à Boyard. Les activités de maraîchage ont porté sur l'installation de système goutte à goutte à Keur Ousseynou Dieng, l'organisation de voyage d'échange des techniciens de l'Ankar à Louga pour s'imprégner des nouvelles technologies d'irrigation.

Les difficultés soulevées ont trait au manque de ressources humaines, au niveau financier, les difficultés sont internes à l'ANCAR. Il a tenu à remercier l'antenne de Fatick pour la diligence accordée aux différents dossiers.

La principale activité de ce second trimestre porte sur la préparation de la campagne agricole en rapport avec la DRDR et l'ISRA pour voir ensemble la disponibilité en semences et les itinéraires techniques.

Pour les activités du Conseil agricole, de nouveaux agents seront affectés dans les zones où il est possible d'atteindre des objectifs. En effet, 5 CAR ont été recrutés cette année dans la région pour combler le déficit en personnel. Il faudra mettre l'accent sur l'accessibilité en semences pour les producteurs et se rapprocher des associations comme l'entente de Diouloulou.

A l'issue de cet exposé, les contributions du staff du PAPIL, des PCR et partenaires présents ont essentiellement porté sur l'accès aux semences adaptées à la salinité, la forte demande en semence de qualité dans les zones exploitées, le renforcement de la collaboration avec l'ISRA, le suivi des superficies emblavées, le suivi des productions et rendements permettant de voir l'impact du projet sur le milieu. Les contraintes décelées par rapport à la salinité pour le système goutte à goutte ; le retard pour la formation en technique rizicole; la maîtrise de l'eau; réflexion pour voir la possibilité de privatiser le riz et de penser à trouver des sociétés privées pour produire du riz.

Les recommandations issues de la présentation de l'ANCAR sont :

1. Renforcer le dispositif de terrain de manière à couvrir les zones d'intervention du PAPIL ;
2. Améliorer et diligenter les documents comptables en vue d'assurer le renouvellement dans les délais à temps des fonds ;
3. Renforcer la formation des producteurs;
4. Réfléchir sur le dispositif à mettre en place pour la relance durable de la production rizicole et horticole.

3. 2. Institut de Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA)

Les activités menées par l'ISRA ont porté essentiellement sur la mise en place des pépinières et le choix des sites.

Pour le second trimestre, il a été retenu de mener des activités relatives à la mise en place de pépinières, au choix des sites de mise en défens et au piquetage des parcelles de plantation.

Les questions soulevées ont trait à l'adaptation et à l'acceptabilité des variétés par les populations, à la mission de l'ISRA par rapport au besoin des populations qui disposent de compétences locales, aux rendements issus du test réalisé au niveau du périmètre de KOD, aux variétés et espèces adaptées pour les eaux souterraines, sur la formation à l'utilisation des pesticides. Les réponses apportées par l'ISRA sont que l'aspect socio économique est bien pris en compte dans les activités de l'ISRA avec une forte implication des populations (cas de Boly). L'approche participative est bien intégrée dans la démarche de l'ISRA dans le cadre de l'agro foresterie. Concernant les pesticides, un plan de formation va être mis en place pour renforcer la capacité technique des populations.

Comme recommandations, il a été retenu pour l'ISRA de :

1. Résorber les retards constatés dans l'exécution des activités,
2. Participer à la tenue d'atelier régional sur la lutte anti sel,
3. Etre plus présent dans les sites du PAPIL,
4. Proposer un document triennal permettant d'avoir une plus grande visibilité et de lisibilité sur les activités.

3.3. Inspection régionale des services vétérinaires

Le protocole qui lie le PAPIL à l'IRSV est en cours d'élaboration (sous réserve de la signature de la convention) et tourne essentiellement autour des activités suivantes :

1. l'apiculture : mise en place de ruches, formation et suivi des apiculteurs,
2. la mise en place de chevrières villageoises : amélioration de la production laitière de la chèvre locale et formation des producteurs en transformation du lait en fromage,
3. les cultures fourragères pour l'alimentation des chèvres,
4. la gestion des mares.

3.4. Inspection Régionale des Eaux et Forêt (IREF)

L'inspecteur régional des eaux et forêt a fait une brève présentation des activités prévues durant le trimestre et qui portent sur la production de plants, la lutte contre les feux de brousse, le renforcement de capacités des producteurs, les actions de CES/DRS.

Les activités menées durant le trimestre sont la prospection de sites de pépinière, la remise en état des pépinières, la prospection de sites pour la mise en défends, les réunions de sensibilisation et de redynamisation des comités de lutte contre les feux de brousse.

Les questions soulevées après cette présentation ont trait au reboisement sur les digues anti sel au suivi des reboisements, au dispositif mis en place pour le suivi des plantations, au taux de réussite des plantations, aux actions de CES/DRS au niveau des mares; au processus d'élaboration des plans simples de gestion.

Les réponses apportées par l'IREF sont que le taux de réussite est évalué après 3 ans avec un suivi régulier annuel des taux de reprise. Pour les plans simples de gestion des forêt, le processus est long et demande beaucoup plus de temps (2ans). La collaboration avec l'ISRA est permanente selon l'inspecteur qui souligne que la lutte contre l'ensablement ne peut se faire que sur le terrain pour voir ce qu'on peut proposer comme option de fixation. Les recommandations issues de cette présentation sont :

1. Encourager les actions de mise en défense parallèlement aux actions de reboisement,
2. Développer les actions de CES/DRS par la mise en place de cordons pierreux surtout dans le département de Foundiougne,
3. Mettre l'accent sur le suivi des actions de reboisement.

3. 5. Direction Régionale du Développement Rural (DRDR)

Au cours du premier trimestre, les activités réalisées sont : le suivi des cultures, la participation à la restitution des études sur les mares, et à l'identification des micro projets dans le cadre du fonds de développement local, la formation des comités de suivi des travaux. Des constats ont été faits sur le terrain et des recommandations formulées pour un meilleur suivi des activités.

Le partenariat est en bonne voie aussi bien avec l'Ankar, l'ISRA et autres acteurs de la région.

Pour le prochain trimestre, il est prévu en plus des actions au niveau des programmes d'ancrage, de référence et de base, la tenue de l'atelier sur les conditions d'exploitation des bas fonds. Les questions et suggestions ont porté sur les fonctions des mares qui sont à but pastoral, sur la gestion et l'entretien des mares, la divagation des animaux, etc... Le choix des variétés se fait sur la base des conditions du milieu a précisé le Directeur de la DRDR. Toutes les missions programmées ont été effectuées et la collaboration est satisfaisante avec le PAPIL.

Les recommandations sont :

1. Tenue de l'atelier régional sur la problématique de la lutte anti sel,
2. Organisation d'un atelier sur la prévention et la gestion des conflits dans les vallées aménagées par le PAPIL ;
3. Engager la réflexion sur la relance de la riziculture et définir les objectifs pour la campagne de 2008.

3. 6. Région Médicale (RM)

Les résultats issus des activités menées durant le premier trimestre ont été présentés par le représentant de la région médicale. Il s'agit du démarrage des causeries dans certains districts et la tenue de réunions pour une meilleure décentralisation des actions en les confiant directement aux districts. Les principales contraintes soulevées sont : le redécoupage des districts et les problèmes de décaissement.

Pour le prochain trimestre, les causeries seront renforcées et certains districts vont démarrer effectivement cette activité dans les villages polarisés par les aménagements.

Les recommandations sont:

1. Résorber les retards en intensifiant les activités en cours du deuxième trimestre;
2. Fournir à temps les pièces justificatives comptables pour permettre le renouvellement des fonds à temps.

3.7. DGPRES

Une présentation a été faite sur la mission de la DGPRES qui a mis l'accent sur les objectifs qui lui ont été assignés par le projet. Durant le premier trimestre, aucune activité n'a été exécutée.

Les activités prévues durant le prochain trimestre sont :

1. Suivi et contrôle des piézomètres,
2. Support de synthèse des travaux,

3. Analyse des échantillons pour suivi des eaux souterraines.

La principale recommandation porte sur l'actualisation du programme d'activités pour 2008 dans les meilleurs délais.

3.8. Centre de Suivi Écologique (CSE)

Au cours de ce premier trimestre, aucune activité n'a été réalisée par le centre de suivi écologique.

La principale recommandation porte sur le suivi du PGES et de la préparation et l'exécution à temps des activités prévues pour le prochain trimestre.

3.9. Les Entreprises

Une situation globale a été présentée par l'ATGR qui a mis l'accent sur les retards enregistrés dans la conduite des travaux du programme de référence. A ce jour, deux entreprises sur quatre ont terminé leurs travaux. Il s'agit de A. GUASTAPAGLIA et de HASSAN EZZEDINE pour le périmètre de Keur O Dieng et les digues anti sel de Boyard.

Les entreprises SETS pour la mare de Mouré et CAC TP pour l'ouvrage de K A Guèye se sont exprimées pour expliquer les raisons de ces retards qui leur sont entièrement imputables.

Des engagements ont été pris par SETS de terminer les travaux dans un délai de 10 jours, et par CAC TP de terminer dans un délai d'un mois.

3. 10. Opérateur de proximité (CADDEL – CARITAS)

Le responsable du cabinet CADDEL a réitéré son engagement à exécuter la mission qui lui est assignée conformément aux termes de contrat. Il a par ailleurs présenté son rapport d'activités.

3. 11. Opérateur FDL :

La présentation de l'opérateur est reportée à la réunion du CRC, prévue le 09 avril 2008.

IV. RELANCE DE LA RIZICULTURE

Suite à l'invite du Coordonnateur National, les participants ont échangé sur les conditions de la relance durable de la production rizicole. A l'issue des débats fructueux, la réunion a fait les recommandations suivantes.

1. Identification d'un programme de production de riz au titre de la campagne agricole 2008 :
 - superficie à emblaver : 5.000 ha ;
 - rendement : 1,5 tonnes/ ha ;
 - Production escomptée : 7.500 tonnes.

2. Mise en place d'un comité régional de réflexion sur la relance de la production rizicole, coordonné par le Directeur de la DRDR avec la participation de tous les acteurs de développement et notamment ceux dont les activités sont en rapport avec la production agricole.

V. Conclusion et recommandations

La journée du partenariat a permis de noter que les résultats obtenus sont globalement satisfaisants, malgré les difficultés rencontrées dans l'exécution des protocoles de certains partenaires. Les recommandations formulées pour chaque partenaire permettront d'améliorer notablement les performances de ceux-ci.

Les recommandations générales formulées concernant :

1. L'organisation d'un atelier régional sur la problématique de la lutte anti sel ;
2. L'organisation d'un atelier sur la prévention et la gestion des conflits dans les vallées aménagées par le PAPIL ;
3. La mise en place d'un comité régional de réflexion sur la relance durable de la production rizicole et horticulture.

A l'issue des travaux, le Coordonnateur National a tenu à féliciter et remercier tous les participants pour leur contribution importante aux travaux de cette journée.

Annexe : Liste de présence

Prénom et Nom	Structure	Contact
Amadou Baba SY	Coordonnateur National/PAPIL	77 450 07 68
Babacar Dieng GUEYE	DAF du PAPIL	77 658 26 37
Mme DIOUF Awa Taye SARR	RSEC/PAPIL	77 652 17 08 / 638 79 82
Jean Pierre SCHOONHEYT	ATGR/PAPIL	77 302 34 10
Samba Diakhaté SARR	Chef Comptable/PAPIL	77 645 31 06
Mme FAYE Anna FURTADO	Assistante CNP	77 520 15 16
Lamine FALL	Consultant en communication	77 637 07 61
Younoussa MBALLO	Chef d'Antenne PAPIL/Fatick	77 557 06 63
Mme BA Aïssatou	RPG / PAPIL	77 655 11 86
Mamadou WADE	Comptable régional	77558 65 42
Amie M – D NGOM	Secrétaire	77 449 57 37
Djibril DIA	Consultant Génie Civil	76 394 12 22
Leyti FAYE	Chef d'Antenne PAPIL/Kolda	77 549 11 07
Ardo KA	RFCC/PAPIL	77 422 02 20
Daouda SOW	Comptable régional	77515 23 12
Mahanta NDIAYE	Chef d'Antenne PAPIL/Tamba	77 555 31 74
Mohamed Lamine THIOUNE	RDLD/PAPIL	77 650 53 47
Charles François LALYR	Comptable régional	77 212 28 56
David DIATTA	DRDR /Fatick	33 949 11 06

Prénom et Nom	Structure	Contact
Philippe Moundor DIOUF	PCR /Loul Sessène	77 363 25 40
Babacar NGOM	DBRLA	77 456 01 10
Ibrahima FAYE	Président CIGVB	77 278 38 94
Moustapha DIAGNE	OPP /Fatick	77 638 27 93
Mamadou MBAYE	Animateur OP FDL/Fatick	76 663 91 12
Cheikh M.CAMARA	Chef de mission OP/FDL	77 550 65 93
Ibrahima DIATTA	DBRLA	77 553 47 37
Moustapha NDOYE	CAT TP	77 635 65 08
Mouhamadou K. GAYE	SETICO	77 558 04 10
Djibril BALDE	DGPRES	77 557 03 37
Médou LO	CSE	77 630 79 16
Dr Paly CISSE	IRSV/ Fatick	77 659 76 57
Mamadou LO	ISRA	77 564 53 15
Jean Charles FAYE	ANCAR /Fatick	77 561 71 70
Babacar NDIAYE	Région Médicale /Fatick	77 216 24 95
Babacar DIA	IREF	33 949 13 72
Samba THIAW	Vice PCR Toubacouta	77 650 42 12
Abdoulaye NDIAYE	PCR Keur Samba Guèye	77 571 12 25
Gorgui FAYE	PCR Fimela	77 562 73 97
Abdoulaye MBENGUE	A. GUASTAPAGLIA	33 949 21 71

Prénom et Nom	Structure	Contact
Véronique DIOUF	Journaliste RTS	33 949 15 15
René SARR	OPP /Fatick	77 721 38 77
Bocar DIENG	Journaliste Walf quotidien	77 538 22 15
Mouhamadou SOW	Journaliste Sud FM	77 649 84 16